

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 17 décembre 2024 à 20h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 11 décembre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Odile PILOZ

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 97

**Nombre de voix délibératives :** 66

**Etaient présents : 49 (dont 4 suppléants)**

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Denis CONIL - Sandrine ROSIER (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Jean-Louis NICOLAS - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Claude BAS - Alain NICOLAS - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 35**

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Laurence CHAUDET - Patricia GIELLY - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - Laurent KLEIN - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Marie-Noëlle ARMAND - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER - Olivier SALIN

**Excusés ayant donné pouvoir : 17**

Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Alain LABROT - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Roland PEYRON - Augustin CLEMENT a donné pouvoir à José FERNANDES - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Denis CONIL - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON a donné pouvoir à Eric RICHARD - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Juliette HAIM - Jacques NIVON a donné pouvoir à Claude BAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Pascale ROCHAS

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

## Communication

### **227-2024 Attribution d'une subvention aux amicales des sapeurs-pompiers du territoire des Baronnies en Drôme Provençale**

**Considérant** que les centres de secours sont un service de proximité indispensable sur le territoire rural des Baronnies en Drôme Provençale, la Communauté de communes soutient les sapeurs-pompiers du territoire en accordant une subvention de 100 € à chacune des amicales des sapeurs-pompiers de :

- Rémuzat ;
- Buis-les-Baronnies ;
- Sainte-Jalle ;
- Monbrun-les-Bains ;
- Séderon ;
- Mirabel-aux-Baronnies ;
- Saint-Maurice-sur-Eygues.

Pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Nyons, la participation de la CCBDP se fait via un encart promotionnel dans le calendrier annuel.

Olivier SALIN ne prend pas part au vote.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote  
décide**

**POUR : 64**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 100 € aux différentes amicales des sapeurs-pompiers du territoire des Baronnies en Drôme Provençale ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Odile PILOZ



Le Président,  
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 24/12/2024

Mise en ligne le : 30/12/2024

Ampliation à :